

Mao Peninou appelle les fabricants à développer des véhicules de propreté non diesel

Mao Peninou, adjoint à la Maire de Paris, a appelé, à l'occasion du salon Pollutec 2014, les fabricants de véhicules de propreté à développer des modèles non diesel. Paris adaptera ses commandes publiques pour soutenir l'innovation dans ce secteur.

La pollution de l'air et ses conséquences sanitaires sont une préoccupation majeure de la Ville de Paris. Elle mène une politique environnementale ambitieuse, qui passe notamment par le remplacement de ses bennes et engins de nettoyage, par des véhicules de dernière génération, plus efficaces et équipés de motorisations non-diesel.

Paris s'est engagée à ce qu'en 2020, plus aucun de ses engins de collecte ou de nettoyage ne roulent au diesel. 77% des bennes fonctionnent d'ores et déjà au gaz naturel pour véhicules (GNV). Dans le cadre de son nouveau marché de collecte, la Ville expérimentera, courant 2015, des bennes électriques.

Néanmoins pour certaines catégories de véhicules, il n'existe actuellement sur le marché aucune offre alternative au diesel. « Il est indispensable que les constructeurs développent rapidement, et à des coûts réalistes, des solutions innovantes qui utilisent des motorisations non diesel pour les engins de collecte et de nettoyage », souligne Mao Peninou, adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté.

A l'occasion du salon Pollutec, il a fait part aux fabricants de matériels de propreté des exigences fortes de la Ville de Paris en la matière. Il les appelle à accélérer leur démarche de recherche et développement et s'engage à ce que la collectivité les accompagne pour atteindre au plus vite cet objectif. « Notre volonté de sortie du diesel est partagée par nos homologues européens. Nous allons donc adapter notre commande publique pour qu'elle soutienne l'innovation dans ce secteur » annonce l'adjoint.

Anne Hidalgo, Maire de Paris a d'ores et déjà proposé aux Maires des grandes métropoles européennes de s'engager pour des appels d'offres mutualisés. Paris initiera dans les semaines à venir, la création d'un groupement européen de coopération territoriale, qui servira de cadre juridique à cette commande publique groupée.